

# Bonneval en bonne vallée ...

Mars 2000

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 7

## *Editorial.*

*Pour la dernière assemblée générale du siècle et du millénaire, nous vous proposons de découvrir un personnage qui sort du commun, je veux parler de Ange Pitou.*

“Arrivé à Paris en 1789 sans un sou en poche, Ange Pitou, né à Valainville, près Châteaudun, chante des chansons politiques et satiriques dans les rues de la capitale ...

Mais ses opinions plutôt royalistes lui, valent de nombreux ennuis malgré la sympathie populaire qui l'entoure. Sa réputation est grande auprès du public féminin notamment. Finalement, en 1797, il est condamné à la déportation perpétuelle...

Ange Pitou a fait lui même le récit détaillé de sa déportation dans son livre “Voyage à Cayenne”, qui peut être considéré comme un précurseur du célèbre “Papillon”.

*C'est ainsi que Gaston Brillant présente ce dunois haut en couleur dans son livre “CHATEAUDUN ... à demi-mot”.*

*Le voyage à Cayenne passera à Châteaudun. Le président de la Société Dunoise d'Archéologie, nous en retracera les péripéties, et tout particulièrement la traversée du Dunois.*

*Pour survivre à Paris, Ange Pitou compose des chansons plus exactement des “vaudevilles”, nous vous en proposons deux extraits du livre de M. Brillant.*

*Jean-Luc Durand a lu pour nous le “Messager de Bonneval” pour l'année 1900. Il y est notamment question d'une forte tempête qui a dévasté une partie de la région, ce qui n'est pas sans nous rappeler certaines choses...*

*Mais il a aussi déniché quantité de nouvelles surprenantes que je vous invite à découvrir.*

*Alain Lelong.*

## Le coup du loup ...

J'ai vu le loup disait la jeune Iris  
Il m'a pris hier mes deux jolis cabris  
Pour me venger je tiens cette houlette,  
C'était le bien du beau berger Pâris.  
Pâris lui dit la jetant sur l'herbette,  
N'en faut qu'un coup  
Pour assommer le loup.  
Pour mieux tromper les yeux de ses  
voisins,  
Pour enchaîner leurs caquets assassins  
A son amant Laure avait par prudence  
Fait fabriquer un bon passe-partout.

Guyot absent il venait en silence :  
In'faut qu'un coup, in'faut qu'un coup  
Pour assommer le loup.  
Sur la minuit il entra doucement  
Le gars savait toiser l'appartement.  
En tâtonnant le lit de la dame,  
Il la pressait ... Guyot dit tout à coup :  
Réservez donc vos baisers pour ma  
femme,  
In'faut qu'un coup  
Pour assommer le loup !

## Les collets noirs

Faut-il pour un collet noir, pour une  
perruque blonde,  
Bouleverser le monde,  
Les frondeurs de cette mode  
Comme moi dans un boudoir,  
N'ont rien vu de plus commode  
Qu'un collet bordé de noir...

Dans l'Olympe radieux  
Quand Venus sortait de l'onde  
Fut admise au rang des dieux.  
On dira qu'elle était blonde.  
Pour lui donner l'art de plaire  
L'amour fit apercevoir  
Près du temps du mystère  
Son collet bordé de noir

A la mère de l'amour  
Chaque Dieu fit son offrande.  
Mais Mars eut avant son tour  
Le premier droit de prébende.  
Oh ! ma plus belle parure

Lui dit-elle, c'est d'avoir  
Au-dessous de ma ceinture  
Un collet bordé de noir.

D'un déchireur de collet  
Pour punir l'audace extrême  
L'amour juge du méfait  
Sut s'en venger par lui-même.  
Le galant par aventure  
Chez Thisbé montant le soir,  
Trouve au bas de sa ceinture  
Collet rouge, et blanc, et noir.

On peut sans être malin  
Vous dire avec assurance  
Que c'est l'habit d'Arlequin  
Qui sied le mieux à la France.  
Car le démon de la mode  
Chez nous du matin au soir  
Fait, défait et raccommode,  
Collet rouge, et blanc, et noir.

---

Ces deux chansons de Ange Pitou, sont reproduites d'après le livre de M. Gaston Brillant :  
Châteaudun ... à demi-mots, Société Dunoise d'Archéologie, Châteaudun, 1994.

## Quelques nouvelles de 1900, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

### 7 Janvier 1900.

*Prime absolument gratuite offerte par le Journal*

A tous ses abonnés notre Journal offre gratuitement deux bouteilles de Saint-Raphaël Quinquina rendues franco en gare.

Pour bénéficier de cette prime, il suffira d'adresser à notre Journal, une somme de 1 fr.60 pour le montant du transport, de l'emballage et des droits de régie. Cette prime ne sera attribuée qu'une seule fois à chaque abonné et ne sera fournie gratuitement que jusqu'à fin Janvier prochain.

Après cette date, le prix des deux bouteilles en question, reviendra à 5 fr. 50.

Le Saint-Raphaël-Quinquina est la première marque des Vins toniques.

Société du S<sup>t</sup>-Raphaël-Quinquina, 18, Avenue Parmentier, Paris  
Capital: 6,500,000 francs

**Bullainville** - *Clapier dévalisé*

Dans la nuit du 3 au 4 janvier, un malfaiteur a visité le clapier des époux Lhuillery, journaliers; il a enlevé une mère lapine avec ses cinq petits âgés de 6 semaines. C'est un préjudice d'environ 6 francs pour les époux Lhuillery. On n'a aucun soupçon sur l'auteur du vol.

### 4 Février 1900.

**Nottonville** - *Enterrement civil*

Mercredi dernier, ont eu lieu à Nottonville, les obsèques civiles de M. Lecoin, âgé de 82

ans, garde-champêtre de la commune depuis bientôt 30 ans.

La municipalité, les sapeurs-pompiers, etc. avaient tenu à accompagner ce vieux et fidèle serviteur de la République à sa dernière demeure. Au cimetière des paroles d'adieu ont été prononcées sur la tombe par M. Lange, conseiller municipal.

M. Lecoin n'avait cessé ses fonctions que depuis quelques mois, à l'époque où la maladie qui l'a emporté l'avait forcé à s'aliter.

### 18 Février 1900

*La Tempête.*

De tous côtés, la terrible tempête de cette semaine a fait des siennes. Dans la région les dégâts sont importants.

A Luplanté, Vitray-en-Beauce, Meslay-le-Vidame, Gault-Saint Denis, etc., des toitures, des cheminées, des meules, des arbres ont été jetés bas par la violence du vent.

Sur la ligne du chemin de fer de nombreux poteaux télégraphiques ont été abattus en travers de la voie, de ce fait le premier train a subi un retard de 2 heures. Les tuyaux en tôles des cheminées de la station de Bonneval, enlevé comme des fêtus de paille on complètement disparus.

Mercredi matin, nos rues étaient jonchées de débris, tuiles et ardoises. De

nombreuses toitures ont soufferts; rue de Chartres, une cheminée en brique de la boulangerie de M. Oudin, a été en partie démolie; chez M. Ducœurjoly, une cheminée tomba sur une toiture en verre et passant au travers vint s'abattre dans l'arrière magasin; au château Billault, le moulin élévatoire pour monter l'eau a été en partie brisé, la roue a été projetée au loin; chez M. Arrondeau, mécanicien, une cheminée en poterie a été lancée dans un jardin voisin. Dans tous les quartiers l'ouragan a sévi. Les arbres de la Grève semble avoir passablement souffert, deux peupliers ont été déracinés, plusieurs autres n'en valent guère mieux.

Aux alentours de Bonneval on nous signale des toitures avariées, des arbres arrachés. Les bois de Mémillon et de Montharville sont éprouvés par la grande quantité d'arbres déracinés ou brisés, principalement des sapins.

A la Jacotterie, petite propriété appartenant à M. Jacottet, un énorme peuplier s'est abattu sur la maison du jardinier, la toiture de ce bâtiment a été pour ainsi dire broyée sous l'énorme masse, le toit de l'écurie a été également avarié. (Cet accident a failli en causer un plus grave. Le jardinier de M. Jeandron, un voisin, venu le matin pour couper des branchages, s'est

donné un coup de serpe sur la jambe, il s'est fait une plaie assez profonde).

On se souviendra longtemps de cette désastreuse tempête.

**25 Février 1900.**

*Un sauvetage.*

Mardi matin, vers 10 heures, voulant laver son cheval et sa voiture, M. Hubert, du hameau de Saint-Martin, se rendit à l'abreuvoir de Saint-Jacques et fit avancer son attelage dans le lit de la rivière, grossie par la crue qui, à ce moment, atteignait un mètre.

M. Hubert s'aperçut bien vite de son imprudence, mais lorsqu'il voulut se retirer, il était déjà trop tard, cheval, voiture et conducteur étaient entraînés par le courant.

Projeté en dehors de son véhicule, M. Hubert ne perdit cependant pas son sang-froid, il parvint à saisir les guides de son cheval et tout en nageant appela vigoureusement au secours.

L'équipage, dont la position devenait de plus en plus désespérée passa heureusement sous le grand pont sans se briser contre l'une des arches.

Par un heureux hasard M. Chenu, père, propriétaire, se trouvait dans son jardin, saisissant rapidement la longue perche de son bateau, il la tendit à M. Hubert qui, sans lâcher son cheval put la saisir. S'arc-boutant alors sur la rive, M. Chenu parvint, non sans courir plusieurs fois le risque d'être entraîné lui-même, à amener à lui tout l'équipage. Il était temps car sauveteur et sauvé étaient à bout d'efforts.

Plusieurs personnes accou-

rurent, on coupa les traits et le cheval, hissé à son tour, rejoignit son maître sur la terre ferme.

Solidement amarrée à la rive, à l'aide de cordes, la voiture fut retirée dans la soirée.

M. Hubert peut dire qu'il l'a échappé belle, car malgré tout le sang-froid dont il a fait preuve, en la circonstance, il se serait infailliblement noyé sans la présence d'esprit et la courageuse intervention de M. Chenu.

Nos félicitations à l'énergique sauveteur.

**Pré-Saint-Evrout - Chau-fournerie**

Avis M. Alcide Charpentier, informe le public qu'il continue l'exploitation des fours à chaux de M. Fillon, de Pré-Saint-Evrout.

**er**  
**1<sup>er</sup> Avril 1900**

**Bonneval.**

L'autre lundi, M. H... cultivateur au Gault-Saint-Denis, quittait Bonneval, à la nuit tombante, avec sa voiture et regagnait sa demeure. Sur la route de Chartres, pendant que son maître satisfaisait un besoin pressant, le cheval s'enfuit.

Par malheur pour M. H... l'attelage fut rencontré près de Bois-de-Feugères par les gendarmes qui le ramenèrent à Bonneval.

Le lendemain, M. H... rentra en possession de son cheval et du véhicule, mais il hérita en même temps d'une double contravention, car pour comble d'infortune sa lanterne n'était pas allumée.

24 Juin 1900.

**Montboissier.** - *Vol au presbytère.*

Lundi matin, M. l'abbé Laigneau, curé de Montboissier, à constaté, à son réveil, qu'un ou des malfaiteurs s'étaient introduit chez lui, en coupant à l'aide d'un diamant un carreau d'une fenêtre, à hauteur de l'espagnolette qu'ils avaient fait jouer ensuite à leur aise.

Dans le bureau tout était bouleversé; il en était de même dans un cabinet voisin.

Une somme de 120 fr., une douzaine de couverts et deux douzaines de cuillères en argent d'une valeur de 150 fr. Une paire de pantoufles, plusieurs pièces de linge, des clefs et des victuailles ont été volés. Avant de quitter la place les malfaiteurs avaient eu soins de se restaurer car deux timbales et deux petits verres dans lesquels les filous avaient bu du vin et du sirop de framboise, étaient restés sur la table. Le préjudice causé est évalué à 300 fr. Le vol a du être commis de 10 heures du soir à 2 heures du matin.

Déjà, depuis 2 ans environ, M. Laigneau avait été victime de trois autres vols; 1° en septembre 1898, on lui avait volé une somme de 30 fr.; 2° en février 1900, une montre en argent d'une valeur de 70 fr. lui a été soustraite, et 3° en mai dernier, pendant qu'il disait la messe, deux billets de 100 fr. lui ont également été soustraits.

Il avait donné connaissance des vols au maire, mais celui-ci l'avait accueilli par des ricanements et n'avait pas prévenu la gendarmerie. On n'a aucun soupçon.

L'assemblée générale de l'association  
des *Amis de Bonneval*

aura lieu le **vendredi 10 mars 2000 à 20 h 30**

au "*Logis des trois Marchands,*"  
"*Espace culturel de l'Auditoire*"

(salle du premier étage de l'ancien musée).

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président
- Compte rendu financier du Trésorier
- Renouvellement du tiers sortant
- Projets pour l'année 2000
- Questions diverses.

A l'issue de cette assemblée générale, **M. Gaston BRILLANT**, nous  
présentera un exposé sur :

*Ange Pitou*

## Les Amis de Bonneval

B.P. 40 - 23, rue Saint-Roch - 28800 BONNEVAL

Notre association a besoin de votre soutien pour vivre. Vous pouvez régler votre cotisation en nous envoyant à l'adresse ci-dessus un chèque de 70 F à l'ordre des *Amis de Bonneval* ou la régler directement à l'*Office du Tourisme de Bonneval*.

Ce bulletin est offert gracieusement à tous les adhérents. D'autres exemplaires sont disponibles au prix de 5 F.

Nous recherchons des personnes bénévoles ayant du temps libre, aimant les livres et ayant une pratique informatique (bases de données) pour aider à informatiser notre bibliothèque et la bibliothèque Albert Sidoisne. Nous contacter à l'adresse ci-dessus.

Les Amis de Bonneval ont publié quelques documents que vous pouvez vous procurer :

<b>Retrospective archéologique</b> catalogue de l'exposition qui s'est tenu en 1990 au musée de Bonneval	50,00 F
<b>Pré-Saint-Evroult</b> (1995)	40,00 F
<b>Trizay-lès-Bonneval</b> (1996)	40,00 F
<b>Neuvy-en-Dunois</b> (1997)	40,00 F
<b>Bonneval, "Chapitre de l'église et cure de Saint-Michel de Bonneval"</b> d'après le manuscrit de l'abbé Beaupère (1998)	30,00 F

- Réduction de 10,00 F aux adhérents à jour de leur cotisation -



M. Mme Melle .....

Demeurant à .....

.....

Souhaite adhérer à l'association des *Amis de Bonneval* pour l'année 2000.

Ci-joint un chèque d'un montant minimum de 70 F à l'ordre des *Amis de Bonneval*